



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM STRASBOURG AUSTERLITZ, 42 RUE DE LA 1ERE ARMEE 67000 STRASBOURG déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

MME Célestine HELLBURG, représentant de la société MARCEL STUDIO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 48 CHEMIN DES ECHENOZ DE VELOTTE 25000 BESANCON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HELLBURG Célestine	3 500	3 500 €
XERTINEO SAS	1 000	1 000 €
HELLBURG Martin	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 décembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé,
Pour la SAS Xertineo
le Président,
Christophe MIGNOT

JST14

Lu et approuvé,
Célestine HELLBURG

Lu et approuvé,
Martin HELLBURG

Crédit Mutuel
Strasbourg Austerlitz
ORIAS N° 07 003 758 titré par la Caisse Fédérale Centre Est Europe
42 rue de la 1ère Armée - 67000 Strasbourg
Tél. 03 90 41 65 05 (appel local non surtaxé)
Fax 03 88 25 76 52